

Ecoforum – Société faîtière

Procès verbal de l'Assemblée générale 2015 – Mercredi 18 mars 2015 – 19h30 Hôtel des Associations – 2000 Neuchâtel

Présents : 13 associations représentées par 21 délégués.

1. Ouverture de l'assemblée

M. le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il salue tout particulièrement M. Sébastien Aellen qui fera une conférence sur les contributions à la qualité du paysage. Il soumet l'ordre du jour à l'approbation de l'Assemblée. Un point 6. Admission – Démission est ajouté à l'ordre du jour.

2. Distribution des cartes de vote et liste des présences

La liste de présences est complétée et les cartes de vote sont distribuées selon le nombre de droit de vote de chaque association.

3. PV de l'assemblée générale du 20 février 2014

Le procès-verbal de l'assemblée générale est lu par le secrétaire. Sa lecture ne suscite aucune remarque. Le procès-verbal est accepté avec remerciements à son auteur.

4. Rapports

4.1. du président

M. le président énumère les interventions faites par ECOFORUM:

- Séance de comité élargi le 26 mai 2014 sur le thème des économies d'énergie. Suite à la votation sur l'implantation d'éolienne sur les crêtes du jura neuchâtelois, il est unanimement reconnu que dans le débat sur l'énergie éolienne les économies d'énergie n'ont pas été suffisamment évoquées. Une table ronde a été organisée en automne avec comme invités Mme Jourdan de la Revue durable, M. Gachoud du groupe E et de M. Trachsel de la Ville de Neuchâtel avec M. Samali comme modérateur.
- Contribution à la qualité paysagère. Cette nouveauté introduite progressivement depuis 2014 est très bien accueillie par les agriculteurs. M. Aellen présentera de manière plus complète ce sujet après cette assemblée.
- Ecoréseaux. Dans le canton de plus en plus d'écoréseaux se mettent en place. Cette évolution est salubre pour la biodiversité. Toutefois les espèces cibles ne font pas l'objet d'un suivi qui permettrait d'apprécier l'évolution de l'espèce suite aux mesures prises. Le président est membre de la commission cantonale des écoréseaux.
- Commission cantonale sur l'aménagement du territoire. L'acceptation par le peuple suisse de la loi sur l'aménagement du territoire a pour conséquence de faire diminuer les surfaces constructibles. Il est prévu que certaines zones à bâtir retournent dans la zone agricole.

- Creux-du-Van. La protection de la faune et de la flore continue d'être mise à mal dans le secteur. Les activités touristiques mal encadrées, des pratiques agricoles destructrices de nature et une législation mal respectée continue de mettre mal la beauté du site.
- Groupe de travail pour le site éolien du Mont-de-Buttes. ECOFORUM a été conviée a participé à ce groupe de travail. Toutefois une clause de confidentialité que devait signer chaque membre rendait impossible la participation d'ECOFORUM. En effet ECOFORUM n'aurait pas pu renseigner les membres qui le demandaient sur ce projet.
- Projet des Prés Maréchaux. Ce projet bénéficie du soutien d'ECOFORUM et d'autres associations. Tous doivent soutenir la réalisation rapide du projet finalisé pour que les choses avancent.
- Lors de l'Assemblée générale des pêcheurs, le président a pu se rendre compte que les pêcheurs sont de très bons connaisseurs du terrain. Ils font un constat préoccupant à propos de la santé de nos cours d'eau.

Sujets d'avenir.

- L'association de l'écoréseau du Val-de-Ruz a obtenu un soutien financier d'ECOFORUM pour la réalisation d'expositions et la mise en place d'autres activités lors de fête la terre 2015 à Cernier.
- Une table ronde est planifiée sur un aspect du Creux-du-Van pour cet automne.
- Un groupe de travail devra être constitué pour revoir et adapter les statuts d'ECOFORUM. Il est souhaité trouver des membres pour traiter ce thème et également en vue de remplacer les membres partant du comité.

4.2. du caissier

Les recettes d'ECOFORUM se montent à CHF 3'301.60 pour l'année 2014 alors que les dépenses se sont portées à CHF 3'115.20 pour la même période. Ainsi les comptes 2014 sont bouclés avec un bénéfice de CHF 186.40.

Au 31 décembre 2014, le capital de l'association se monte à CHF 20'998.25.

4.3. des vérificateurs des comptes.

Les vérificateurs des comptes, Danielle Löffel et Robert Coureau, ont procédé à la vérification de la comptabilité d'ECOFORUM. Leur travail permet d'affirmer que les comptes ont parfaitement bien été tenus et aucune erreur ou omission n'a été constatée. Ils remercient le caissier pour la précision du travail effectué et demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2014 et d'en donner décharge au comité.

5. Discussion et approbation des rapports

Les 3 rapports présentés ne suscitent pas de remarque. Ils sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

6. Admission – Démission

Pas de changement à signaler.

7. Nomination du comité, du président

Trois membres du comité ont fait part de leur souhait de démissionner. Il s'agit de MM. Jérôme Sauser, Jean-Claude Sermet et de Frédéric Cuche dont le départ avait été annoncé lors de l'Assemblée générale 2014 déjà.

Pour les remplacer au comité sont proposés Mme Béatrice Nys du WWF-NE, M. Stéphane Erard de la fédération neuchâteloise des pêcheurs et M. Denis Robert représentant du Club Jurassien.

Malgré les recherches effectuées, un nouveau président n'a pas été trouvé. De ce fait Frédéric Cuche se propose de poursuivre sa présidence pour une dernière année. Durant cette année, il sera mené le travail de rénovation des statuts et un nouveau président devra être trouvé.

Sont proposé pour le comité Mmes Doris Angst et Béatrice Nys, MM. Fulvio Barachi, Jan Boni, Stéphane Erard, Yvan Matthey et Denis Robert.

Ces personnes sont élues pour deux ans au comité d'ECOFORUM par l'Assemblée.

Pour la présidence aucun candidat ne se proposant, Frédéric Cuche est partant pour une année supplémentaire. Sa candidature est approuvée par l'Assemblée.

8. Nomination des vérificateurs des comptes

Mme Danielle Löffel est reconduite dans sa fonction de vérificatrice des comptes à l'unanimité pour une année supplémentaire. En remplacement de M. Robert Coureau l'Assemblée élit Mme Chantal Monnet.

9. Divers

Aucun divers n'a été annoncé.

L'assemblée se termine à 20h45.

Elle est suivie d'une conférence de Sébastien Aellen intitulée « Le concept neuchâtelois des contributions à la qualité du paysage ».

Neuchâtel, le 25 mai 2015

Le secrétaire

Jan Boni